

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----

**DECRET**

SECRETARIAT GENERAL DU  
GOUVERNEMENT

D/94/ **105** /PRG/SGG

NOMMANT LES CHEFS DE CABINET  
DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU La Loi Fondamentale ;
- VU Le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994 portant restructuration du Gouvernement ;
- VU Le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 portant composition partielle du Gouvernement complété par le Décret D/94/079/PRG/SGG du 26 Août 1994.

**DECRETE**

Article Premier : Les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions de Chefs de Cabinet dans les Départements Ministériels suivants :

1. Ministère à la Présidence Chargé des Affaires Etrangères :  
Monsieur Bonata Dieng, Ex-Directeur de Cabinet.
2. Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité :  
Monsieur Pascal Condé, Ex-Secrétaire Général du Ministère du Contrôle Economique et Financier.

3. Ministère de la Justice, Garde des Sceaux :  
Monsieur Francis Loua, Ingénieur, précédemment en Service au Ministère des Postes et Télécommunications.
4. Ministère du Plan et de la Coopération :  
Madame Camara Aminatou Barry, Professeur en Service au ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts.
5. Ministère des Finances :  
Madame Fatima Kassory Bangoura, en Service au même Département.
6. Ministère des Mines et de la Géologie :  
Monsieur Demba Sékou Touré, Ingénieur, précédemment Directeur des affaires Administratives et Financières au même Département.
7. Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts :  
Monsieur Mohamed Traoré, précédemment Conseiller au même Département.
8. Ministère des Travaux Publics :  
Monsieur Alphonse Loua, précédemment Chef de Cabinet au Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.
9. Ministère de l'Energie et de l'Environnement :  
Monsieur Abdoulaye Touré, précédemment Chef de Section à la Direction Nationale des sources d'énergie au même Département.
10. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat :  
Monsieur Thierno Hassane Sow, Conseiller au même Département.
11. Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture :  
Monsieur Siafa Béavogui, précédemment Chef de Cabinet au Ministère à la Présidence chargé des Affaires Etrangères.
12. Ministère des Postes et Télécommunications :  
Madame Mabinty Haïdara, Correspondante de l'ACCT.
13. Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Petites et moyennes Entreprises :  
Monsieur Ibrahima Sory Touré, Confirmé.

14. Ministère des Transports :  
Madame Morel Marguerite Camara, précédemment en Service à la Direction des Garages du Gouvernement.
15. Ministère de la Santé :  
Docteur Célé Kourouma, en Service au Centre Hospitalier Universitaire de Donka.
16. Ministère de la Jeunesse, des Arts et des Sports :  
Madame Germaine Manguet, précédemment Chargé de Mission au même Département.
17. Ministère de la Réforme Administrative et de la Fonction Publique :  
Monsieur Abdoul Rahim Bah, Confirmé.
18. Ministère du Travail, des Affaires Sociales et de l'Emploi :  
Madame Mariama Konaté, Administrateur Civil en service au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité.
19. Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Culture :  
Monsieur Harouna Béréte, Confirmé.
20. Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de la Formation Professionnelle :  
Monsieur Mohamed Conté, Confirmé.
21. Ministère de la Promotion Féminine et de l'Enfance :  
Docteur Koumandjian Doumbouya, Confirmé.
22. Ministère à la Présidence Chargé de la Défense Nationale :  
Capitaine Mamadou Camara, Confirmé.
23. Ministère à la Présidence Chargé du Contrôle Economique et Financier :  
Docteur Tidiane Souaré, en Service au Bureau de Suivi à la Présidence de la République.



24. Haut Commissariat à la Présidence Chargé de l'Information :  
Monsieur Amadou Thiam, Confirmé.
25. Haut Commissariat à la Présidence Chargé du Tourisme et de l'Hotellerie :  
Monsieur Alseny Yattara, en service au même Département.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

CONAKRY, le 2 Novembre 1994

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

LANSANA CONTE